



Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027049

HAL Id: hceres-02027049

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027049>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* vise à former des étudiants dotés de connaissances approfondies relatives au fonctionnement du langage et des langues afin de les préparer aux métiers de l'enseignement (professeurs des écoles, enseignants spécialisés, enseignants formés pour l'accueil de primo-arrivants), aux métiers de l'entreprise et aux métiers de la recherche.

Pour ce faire, la licence, organisée autour d'un tronc commun/majeure/mineure, propose des enseignements de méthodologies universitaires, des enseignements fondamentaux en linguistique et des enseignements appliqués

Analyse

Objectifs
<p>La licence répond à la double exigence d'une formation généraliste présentant des orientations professionnelles claires tout en permettant la poursuite d'études en master. Les trois orientations professionnelles visées par la formation (enseignement, entreprise et recherche) sont pertinentes. Les contours des « métiers de l'entreprise », relatifs à la communication et traitement automatiques des langues, sont néanmoins vagues et gagneraient à être plus précisément définis. L'adéquation du cursus aux objectifs ciblés est bonne.</p> <p>La formation accorde une place importante aux problématiques liées aux pathologies du langage, qui sont fortement pertinentes dans le cadre d'une préparation aux métiers de l'enseignement et de la recherche.</p>
Organisation
<p>La structuration de la formation est très cohérente et permet de fournir aux étudiants une solide culture en sciences du langage. La formation s'articule autour de trois blocs d'enseignements. La première catégorie se compose d'enseignements fondamentaux, relevant d'un important tronc commun. Les deux autres catégories sont organisées selon une configuration « majeure/mineure » : les enseignements disciplinaires (ou « appliqués ») forment la « majeure » et s'articulent à des enseignements complémentaires composant la « mineure » principalement orientée vers les langues. Deux langues par semestre sont obligatoires pour l'étudiant.</p> <p>La formation fait une place importante à la méthodologie du travail universitaire et à la méthodologie disciplinaire, en adéquation avec les objectifs visés par cette licence généraliste. Concernant les unités à choix, l'étudiant a la possibilité d'opter pour un parcours additionnel parmi les offres de formation préalablement identifiées comme cohérentes avec les objectifs visés par la formation : Politiques et Relations Internationales, Allemand et Italien à partir de la première année, Français Langue Etrangère (FLE) en troisième année.</p> <p>L'architecture de la formation, lisible malgré l'importante mutualisation des enseignements en première et deuxième années, donne à voir une forte progressivité des contenus d'enseignement et permet une spécialisation progressive. La structuration de la formation permet aux étudiants de développer une réflexion approfondie sur le fonctionnement des</p>

<p>langues et du langage avant le premier semestre de la deuxième année. La spécialisation de l'étudiant en fonction de son objectif professionnel est soutenue par le cadre commun de l'Université de Tours, dans le cadre du projet de valorisation personnelle.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La formation est originale et complémentaire par rapport aux autres formations en sciences du langage proposées à proximité géographique. L'ouverture de la formation aux pathologies du langage relève d'un positionnement tout à fait stratégique et pertinent au regard des liens scientifiques attestés entre linguistique et médecine, qui sont nationalement reconnus comme une spécificité tourangelle. La formation est principalement investie par les étudiants de la région tout en ayant un horizon national de recrutement, comme le confirme la part importante d'étudiants issus de « hors région » qui l'intègre (entre 32,1 % et 37,8 % des effectifs depuis 2012). Il s'agit ainsi d'une licence attractive. Il existe des cours mutualisés avec les autres cursus de l'Université de Tours, notamment avec les filières de langues et de lettres.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>Le mode de fonctionnement de l'équipe pédagogique est un élément positif. Deux types d'équipe pédagogique aux rôles complémentaires sont mobilisés : une équipe pédagogique par année de licence (deux réunions par an) et une équipe pédagogique par mention (réunion annuelle <i>a minima</i>). Les équipes pédagogiques communiquent un relevé des décisions aux enseignants et à la direction de la composante. La composition de l'équipe pédagogique est satisfaisante et intègre des statuts diversifiés (neuf enseignants-chercheurs, deux personnels BIATS), ainsi que deux représentants étudiants.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs sont satisfaisants ; ils sont d'ailleurs en hausse depuis 2012. Le taux d'abandon en première année est comparable avec celui observé dans l'ensemble des formations de première année (30 étudiants sur 90 inscrits en 2011-2012 ; 34 sur 106 en 2014-2015). Le taux de réussite en première année est cependant bas (approximativement 50 %). Les raisons de cette faiblesse mériteraient d'être plus finement analysées par l'équipe pédagogique. Le dossier ne comporte pas de données sur le devenir des étudiants diplômés. Les efforts de communication autour de la poursuite d'études en master semblent devoir être renforcés : il ressort en effet de l'évaluation EvaSys qu'un nombre important d'étudiants estiment ne pas être suffisamment informés sur les masters nationaux en lien avec la formation.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Les axes et thèmes de recherche des enseignants-chercheurs sont en excellente adéquation avec les contenus de la formation. La recherche occupe une place visible dans la formation, qui fournit des efforts pour tisser des liens efficients entre l'actualité scientifique et les contenus pédagogiques. Ainsi, la formation invite les étudiants à participer à des événements scientifiques locaux (conférences, colloques). Des propositions de vacations sont l'occasion de faire participer certains étudiants à des projets de recherche et de leur faire découvrir la vie des laboratoires. Les bénéfices qui résultent de l'adossement de cette formation à la recherche sont nécessairement fortement dépendants de l'investissement personnel de l'étudiant : la présence aux conférences et/ou aux colloques est ainsi facultative. Il aurait toutefois été appréciable que le dossier permette d'évaluer le taux de participation des étudiants à ces événements scientifiques facultatifs. De la même façon, il aurait été souhaitable que le dossier fasse apparaître les éventuelles exploitations collectives de ces événements scientifiques pendant les cours. La formation accorde une place appréciable à la méthodologie de la recherche, à travers un certain nombre d'unités d'enseignements (UE) et différentes modalités d'évaluation qui visent à amener l'étudiant à concevoir et mettre en œuvre des travaux d'enquête et des études de cas.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La place de la professionnalisation pourrait être plus développée dans cette licence généraliste qui est d'ailleurs clairement articulée à partir de débouchés professionnels lisibles et structurants. L'absence de stage à caractère obligatoire et/ou de projets tuteurés tend à affaiblir la place de la professionnalisation. Le dossier ne permet pas d'évaluer le nombre d'étudiants qui répondent à ce jour positivement aux sollicitations de l'équipe pédagogique qui les encourage activement à faire un stage facultatif. La formation comporte des unités d'enseignement de professionnalisation, qui sont notamment tournées, en deuxième</p>

année, vers une présentation des métiers de sciences du langage bien identifiés. Dans ce cadre, deux conférenciers annuels interviennent auprès des étudiants de deuxième année (présence obligatoire) et de troisième année (étudiants volontaires) : le volume horaire de ces interventions apparaît néanmoins faible.

La formation s'appuie sur le Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion (MOBIL) mis en œuvre par l'Université. Le projet de valorisation personnelle, relevant du cadre commun de l'Université, offre ainsi à l'étudiant la possibilité de se spécialiser en fonction de son objectif professionnel.

Place des projets et des stages

La place des projets et des stages est faible et gagnerait à être renforcée. La formation ne comprend pas de projet tuteuré. Le stage a un caractère facultatif et s'inscrit dans le cadre de l'unité d'enseignement MOBIL. Aucune indication présente dans le dossier ne permet d'avoir une vue sur le nombre d'étudiants concernés par ces stages facultatifs. Les étudiants sont accompagnés dans leur recherche de stage par le dispositif R'PRO mis en place par l'Université.

Place de l'international

Le nécessaire renforcement de la place de l'international est en cours.

La formation s'appuie, de façon classique, sur des accords ERASMUS. A ce jour, la mobilité étudiante sortante est encore faible, puisqu'elle ne concernerait qu'un à deux étudiants de troisième année de licence par année. Cette faible mobilité sortante est surprenante compte tenu de la place très importante que la formation accorde aux langues vivantes. La mobilité internationale étudiante entrante est également faible (4 % en 2015) : elle tendrait principalement, selon le dossier, à s'opérer au niveau du master. La mobilité enseignante, pour sa part, est efficiente.

Il est cependant à noter que l'équipe pédagogique a engagé des efforts pour développer des conventions avec des universités à l'international (conventions ERASMUS), ce qui peut laisser espérer un renforcement des mobilités entrante et sortante. Par ailleurs, l'équipe pédagogique fournit des efforts manifestes et très intéressants pour développer les enseignements en langue étrangère dans le but de favoriser l'accès des étudiants à des masters internationaux et d'augmenter son attractivité pour les étudiants ERASMUS. Une unité d'enseignement est ainsi dispensée en anglais (« Pathologies du langage ») en troisième année. En deuxième et troisième années, les étudiants sont amenés à effectuer des lectures scientifiques en anglais. Le caractère obligatoire des deux langues vivantes par semestre est un autre élément pertinent qui tend à confirmer que l'équipe pédagogique développe une politique volontariste d'ouverture à l'international.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'organisation de la formation favorise des passerelles pertinentes, facilitées par des enseignements mutualisés en lettres et langues dont le nombre de crédits européens (ECTS) communs est très conséquent.

Un dispositif d'aide à la réussite en première année est proposé par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Langues : il a un caractère obligatoire depuis 2013 et présente des modalités d'évaluation pertinentes. La capacité de ce dispositif à renforcer le taux de réussite en première année de *Sciences du langage* n'est néanmoins pas démontrée.

Les étudiants sont classiquement suivis par un responsable d'année à chaque niveau de la licence. L'équipe pédagogique n'a pas mis en place de dispositif de mise à niveau particulier, mais se montre particulièrement investie pour évaluer et améliorer la qualité des dispositifs d'accompagnement des étudiants.

Le Centre de Ressources en Langues, qui offre des ressources et outils pour l'autoformation et/ou le travail autonome accompagné, est présenté comme un atout pour la réussite des étudiants dans le cadre d'une formation où les langues occupent une place importante.

Un dispositif d'adaptation à un public particulier a été mis en œuvre par l'Université : le Régime Spéciale d'Etudes (ou RSE). Ce dispositif permet un aménagement des études et/ou des examens pour les publics à contraintes et besoins particuliers.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement de la formation sont classiques et pertinentes pour une licence. L'équilibre cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) est modulé de façon cohérente en fonction des années du cursus afin de s'adapter aux besoins des étudiants.

La place du numérique est satisfaisante. La formation utilise l'environnement numérique de travail (ENT) pour la communication avec les étudiants, la diffusion de supports de cours et de ressources complémentaires.

L'acquisition de compétences numériques transversales s'opère dans le cadre d'une formation classique C2i (certificat informatique et internet) de niveau 1.

Les étudiants sont initiés aux outils numériques spécifiques au champ des sciences du langage, notamment dans le cadre d'une unité d'enseignement dédiée aux techniques de recueil de données orales et écrites en troisième année, ainsi qu'aux méthodes de rédaction collaborative. Des précisions sur la sensibilisation aux bonnes pratiques de structuration des données auraient été appréciables, tout comme la mention des logiciels d'exploration utilisés en cours.

Evaluation des étudiants
Les modalités d'évaluation sont adaptées aux besoins d'un public de licence, les évaluations s'effectuent en contrôle continu. Les étudiants aux contraintes et/ou besoins spécifiques bénéficient d'un aménagement des examens en bénéficiant du dispositif RSE.
Suivi de l'acquisition de compétences
Le suivi de l'acquisition des compétences est à renforcer. En effet, il reposerait essentiellement, à ce stade, sur l'organisation progressive des unités d'enseignement de la formation. La mise en place de projets tuteurés pourrait être, entre autres pistes, l'occasion d'assurer un suivi de l'acquisition de compétences. Un supplément au diplôme est délivré à chaque étudiant diplômé.
Suivi des diplômés
Le suivi des diplômés est un point faible. Le dossier ne contient pas de données sur le devenir des étudiants diplômés. L'équipe pédagogique s'est jusqu'à présent principalement reposée sur l'observatoire de la vie étudiante pour cet aspect. Afin d'améliorer le suivi des diplômés, l'équipe pédagogique a décidé d'utiliser un réseau social pour créer des liens entre les étudiants en cours de formation et les anciens étudiants. Les adresses email personnelles des étudiants sont par ailleurs désormais recueillies, ce qui devrait faciliter la mise en place d'un meilleur suivi des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an au minimum et comprend un étudiant de master issu de la licence évaluée ici. Il est complémentaire des réunions de l'équipe pédagogique de mention, les affaires pédagogiques étant traitées en réunions de département. Concernant sa constitution, celui-ci gagnerait à être enrichi de la présence de professionnels des métiers visés par la formation, afin notamment d'opérer une veille plus efficace sur l'évolution des métiers et des milieux professionnels. En dehors des évaluations organisées par l'Université, l'équipe pédagogique organise une évaluation de toutes les unités d'enseignement chaque semestre, ce qui lui permet, lorsque nécessaire, d'opérer des ajustements dans des délais brefs. La procédure générale gérée par l'Université semble avoir été mal organisée, puisque le dossier indique que « certains cours ont été omis dans l'évaluation ».

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation attractive et originale, notamment en raison de la place accordée aux pathologies du langage.
- Une architecture de formation autorisant une spécialisation progressive.
- Des ouvertures importantes à la méthodologie disciplinaire et aux langues.
- Une équipe pédagogique engagée dans le renforcement de la place de l'international.

Points faibles :

- Le faible taux de réussite en première année.
- Un suivi insuffisant des diplômés.

- Une place de la professionnalisation relativement faible pour une licence généraliste qui affiche des orientations professionnelles très visibles.

Avis global et recommandations :

Cette formation originale en sciences du langage est bien construite : elle permet l'acquisition progressive d'une solide culture théorique et méthodologique en sciences du langage.

Il serait profitable que la formation renforce la place des stages et des projets pour plus de cohérence avec ses orientations professionnelles clairement affichées. Il pourrait être pertinent, à cette occasion, de préciser les apports de la formation aux « métiers de l'entreprise ». Par ailleurs, il serait très souhaitable d'améliorer le suivi des diplômés. Enfin, il serait profitable d'analyser plus finement le taux d'échec de la première année et l'efficacité du dispositif d'aide à la réussite.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

